



N°22 - Décembre 2025

L'ÉCHO'PHYTO GRAND EST

La lettre d'info Ecophyto

SOMMAIRE :

- Évènements à venir
- AAP : Territoires de convergence eau potable et Natura 2000 : initiatives pour réduire l'impact des produits phytopharmaceutiques
- Les projets lauréats de l'AAP territorialisation 2025
- Présentation du groupe 30 000 MUSSIG
- Du champ à la biodiversité : les effets non intentionnels des pratiques agricoles.
- PHYT'EA GRAND EST :
Au-delà de la technique, changer son système de production : l'exemple de l'enseignement agricole.
- HORT-IG : un groupe 30 000 engagé pour une horticulture durable et une transmission réussie
- Empreinte carbone : des leviers simples au quotidien
- La silphie : KESACO ?

Évènements à venir

➤ Prendre date

Formation Nutrition des plantes, physiologie végétale et fertilité des sols & Couverts végétaux : choisir, mettre en place et valoriser (Marckolsheim - 67)

6 et 7 janvier 2026 - Organisé par la FRCUMA Grand-Est

Formation avec Sarah Singla - HUM'S

Évènement à destination des agriculteurs·rices

Plus d'informations auprès de Léna Schwartz : 0620673687

Formation Nutrition des plantes, physiologie végétale et fertilité des sols (Altkirch - 68)

8 janvier 2026 - Organisé par la FRCUMA Grand-Est

Formation avec Sarah Singla - HUM'S

Évènement à destination des agriculteurs·rices

Plus d'informations auprès de Léna Schwartz : 0620673687

Webinaire certiphyto

27 janvier de 10 à 12h - A destination des formateurs certiphyto.

Un moyen d'avoir des actualités sur les ventes, les effets des pesticides sur la qualité de l'air, de l'eau, et des informations sur les contrôles phytosanitaires. C'est aussi le moyen de partager les ressources sur les méthodes alternatives auprès des formateurs.

Plus d'informations auprès de :

Sandrine Henry (DRAAF-GRAND-EST - sandrine.henry1@agriculture.gouv.fr)
et de Eric Stell (CRAGE - eric.stell@grandest.chambagri.fr)

Colloque Viticulture en action : défis, réussites et innovations (Dijon - 21)

29 janvier 2026 - Maison des entreprises 6 allée André Bourland, Dijon 21 000

Organisé par Ecophyto en Auvergne Rhône Alpes, En bourgogne Franche Comté et en Grand Est.

Rencontres et échanges pour dynamiser la transition agroécologique

Évènement à destination des agriculteurs·rices, professionnels·elles, établissements viticoles, élus·es du territoire.

Plus d'informations [ici](#)

Assemblée Générale de l'APAD Nord-Est (Auberge de la Mirabelle à Ferrière - 54)

6 février 2026 - Auberge de la Mirabelle 6 Rue de Nancy, 54210 Ferrières

Organisée par l'Association pour la Promotion d'une Agriculture Durable Nord-Est.

Assemblée Générale, repas et intervention sur la fertilité des sols en ACS

Évènement à destination des agriculteurs·rices et élus·es du territoire.

Plus d'informations en contactant l'animatrice : animateur.apadNE@apad.asso.fr

AAP : Territoires de convergence eau potable et Natura 2000 : initiatives pour réduire l'impact des produits phytopharmaceutiques

L'Office Français de la Biodiversité, les ministères en charge de la transition écologique, de l'agriculture et de la santé lancent le premier appel à projets de la Stratégie Écophyto 2030.

Inscrit dans l'action 3.3 de la Stratégie, « Réduire les usages et les risques, notamment sur les territoires prioritaires » (Aires d'alimentation de captages et Natura 2000), il vise à soutenir des projets visant à réduire l'impact des produits phytopharmaceutiques dans des territoires de convergence eau potable et biodiversité.

Présentation

La préservation de la qualité de l'eau et la reconquête de la biodiversité sont des défis majeurs pour nos territoires. Les produits phytopharmaceutiques exercent une pression sur ces ressources essentielles, avec des conséquences sanitaires et environnementales qui touchent collectivités, agriculteurs et usagers. Face à ces enjeux, il est urgent d'agir collectivement pour concilier développement agricole, protection de l'eau potable et restauration des écosystèmes.

C'est pourquoi un nouvel appel à projets est lancé pour soutenir les territoires qui s'engagent résolument dans cette transition. Il s'adresse aux zones où la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine et la biodiversité sont particulièrement menacées, notamment celles qui abritent au moins une aire d'alimentation de captage et un ou plusieurs sites Natura 2000. L'objectif ? Supprimer ou réduire fortement l'usage des produits phytopharmaceutiques à l'échelle de ces territoires, en s'appuyant sur des solutions innovantes et concertées.

Ce dispositif s'inscrit dans la continuité de la feuille de route captages et des efforts déployés pour limiter l'impact des pesticides dans les espaces naturels protégés.

Les projets sélectionnés bénéficieront d'un accompagnement national pour partager leurs expériences et capitaliser sur leurs réussites, créant ainsi une dynamique collective au service de l'environnement.

Doté d'une enveloppe globale de 2,06 millions d'euros, cet appel à projets permettra de financer jusqu'à 300 000 € par initiative, pour une durée maximale de 36 mois.

Les candidatures doivent être multi-partenariales, associant acteurs locaux, agriculteurs, gestionnaires d'espaces naturels et collectivités. Le porteur de projet, ou « chef de file », pourra être une structure gestionnaire d'aire d'alimentation de captage ou d'espace naturel protégé (Natura 2000 en métropole, ou autres aires protégées en outre-mer).

Calendrier

- Ouverture de la plateforme de dépôt : 12 novembre 2025
- Webinaire de présentation du règlement : 11 décembre 2025 de 14h à 16h
- Webinaire d'échanges avec les porteurs de projets : 12 janvier 2026 de 14h à 16h
- Dépôt des dossiers complets : Jusqu'au 2 mars 2026, 23h59 heure de Paris
- Annonce des lauréats : 30 mai 2026 (date indicative)

Comment candidater ?

Seulement une seule phase de dépôt est prévue pour cet appel à projets. Les porteurs de projet doivent les déposer complets sur la plateforme Démarches simplifiées avant le 2 mars à 23h59 (horaire de Paris).

La liste des projets retenus sera rendue publique en mai 2026.

Déposez votre dossier ici.

Webinaire de lancement

Vous pourrez assister au webinaire de lancement de l'appel à projet en visioconférence le 11 décembre 2025 de 14h à 16h.

Il sera ensuite disponible en rediffusion sur la chaîne Viméo de l'OFB.

Inscription au Webinaire.

Rédaction : Eric STELL – animateur Ecophyto à la CRAGE ; d'après le site de l'OFB



Présentation des projets lauréats de l'AAP territorialisation 2025

Appui au développement du désherbage mécanique autonome via robot dans le cadre d'une coopération entre Epernay Agglo et CERESIA

Porteur : Epernay Agglo en partenariat avec la coopérative CERESIA

Le projet vise à lutter contre les problèmes de qualité de l'eau potable en lien avec les produits phytosanitaires notamment en levant les freins au développement du désherbage mécanique et aux outils robotiques associés.

L'objectif est de soutenir le développement du désherbage mécanique via des robots, collecter des données et des retours d'expérience sur différentes cultures, diminuer l'Indice de Fréquence de Traitement (IFT) et, par conséquent, réduire le recours au désherbage chimique en cohérence avec la stratégie Écophyto 2030.

ACTAE DM (Accompagnement Coopératif à la Transition Agro-Écologique : le Désherbage Mécanique)

Porteur : FRCUMA GE (Co-financement AERM)

Le projet vise à réduire l'usage des herbicides grâce à une meilleure utilisation des agroéquipements de désherbage mécanique, en s'appuyant sur un service d'accompagnement collectif (diagnostic, conseil, formation). L'objectif est d'aider les Cuma à optimiser leurs outils de désherbage mécanique récemment acquis ou sous-exploités, renforcer les compétences des conseillers et utilisateurs (agriculteurs, salariés).

Projet Sem'Air

Porteur : ATMO GE

Le projet est d'intervenir dans les 14 EPLEFPA du Grand Est pour sensibiliser les élèves aux enjeux de la qualité de l'air et aux bonnes pratiques agricoles.

Dans 3 des 14 établissements, les élèves seront acteurs de la production de connaissances. Les dispositifs de prélèvements seront fournis aux lycéens pour qu'ils réalisent des mesures réelles de pesticides sur leur site (établissement, champs, lieu de stockage, etc...). En séance de travaux dirigés, les lycéens exploiteront ensuite les résultats des prélèvements et feront un retour à leurs camarades en sensibilisant aux enjeux de la qualité de l'air.

Une des actions du projet consiste également à adapter les supports pédagogiques existants pour intégrer la thématique « qualité de l'air » au socle de formation.

Projet Réduire l'utilisation des intrants chimiques par le biocontrôle en cultures légumières et horticoles

Porteur : Planète Légumes Fleurs et Plantes

L'objectif est d'écrire un référentiel pratique sur l'utilisation des produits de biocontrôle utilisables par les maraîchers, les horticulteurs, les pépiniéristes et les producteurs de petits fruits à minima du Grand Est.

Le projet comprendra 3 étapes : Recueil d'un maximum d'informations déjà disponibles sur ces produits, Implication des professionnels membres des groupes DEPHY Ferme (Maraîchage Horti/Pépi) et 30 000 Petits fruits : tests complémentaires conduits en station sur les produits de biocontrôle contre les bioagresseurs pour lesquels les références n'existent pas, puis rapidement transfert chez des producteurs pour validation de l'efficacité des combinaisons de leviers intégrant plantes de services, lutte biologique, biocontrôle sur une plus large variété de systèmes de culture et d'espèces.

Enfin, transferts des itinéraires avec combinaison des produits de biocontrôle chez les professionnels et les exploitations des lycées horticoles pour devenir des sites d'essaimage par l'organisation de journées de présentation et d'échanges chez les professionnels et lycées.

Présentation du groupe 30 000 MUSSIC

Le groupe 30000 MUSSIC, réunit 9 producteurs alsaciens de cultures maraîchères qui mènent un travail collectif depuis 2023 visant à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires tout en maintenant la rentabilité et la qualité des productions. L'accompagnement est assuré par PLANETE Légumes, Fleurs et Plantes.

Dans ce contexte, des suivis ont été mis en place et concentrés sur deux cultures majeures, le céleri et la carotte, afin d'améliorer la maîtrise des adventices, des maladies et des ravageurs.

En optique de tendre vers l'autonomie azotée ou encore des essais aux champs.



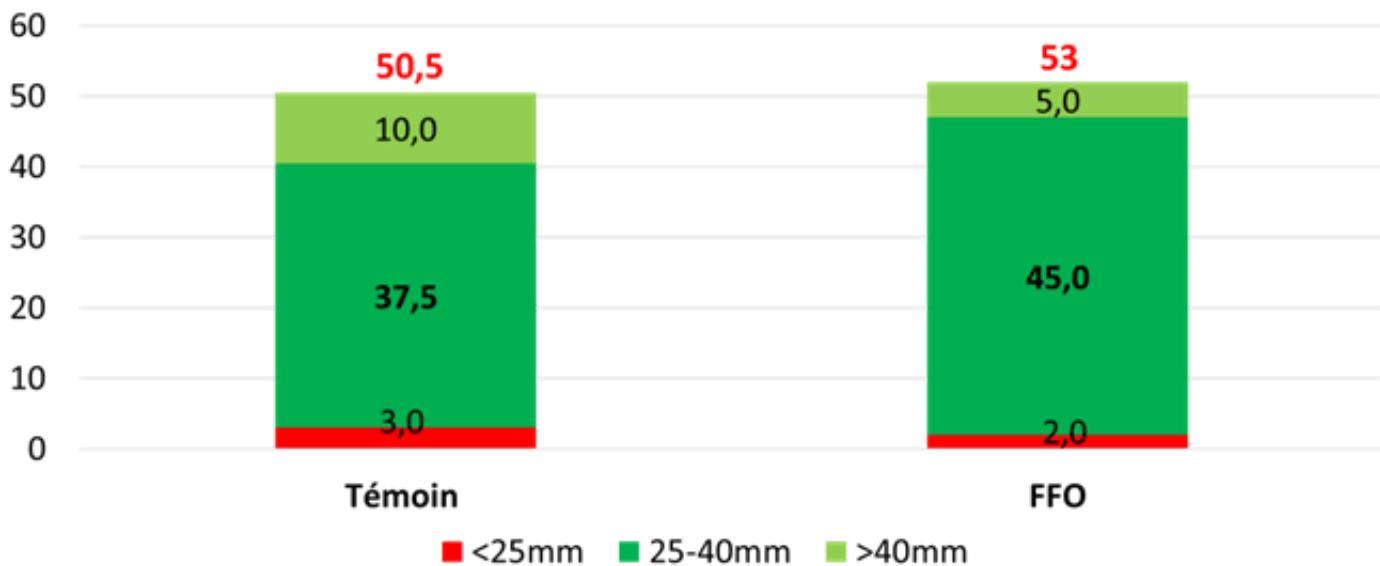
Des essais ont été menés durant ces 2 années et demi par certains agriculteurs du groupe.

En 2025, un essai a été mis en place afin d'évaluer l'efficacité du FFO®. Ce biostimulant systémique est formulé à partir d'oligo-éléments et de micro-organismes. Celui-ci vise à améliorer les propriétés agronomiques des cultures, tant en favorisant leur développement qu'en renforçant leur résistance face aux différents pathogènes.

L'essai a été mené sur une culture de carotte chez un producteur du groupe 30 000 MUSSIC en Alsace. Les effets du produit sur la vigueur, la densité, l'état sanitaire et le rendements de la culture ont été mesurés tout au long du cycle. Ces indicateurs ont été évalués en comparaison à une parcelle témoin non traitée.

Résultats obtenus

Nombre de carottes commercialisables par calibre sur 1 mètre linéaire



Résultats des essais FFO sur carotte

L'essai a permis d'identifier des pistes d'amélioration, notamment une meilleure homogénéité des carottes avec FFO® (Figure 1 : Résultats des essais FFO sur carotte)

L'analyse des résultats a montré un poids total plus élevé sur le témoin mais une plus faible proportion de carottes commercialisables. Sur la modalité FFO® on relève un nombre total de carotte légèrement plus élevée, une proportion de légumes commercialisables plus importante, ainsi qu'un taux de déchets plus faible.

Perspectives

Cet essai participe à la volonté des producteurs de s'affranchir des produits phytosanitaire afin de réduire leur impact environnementale. Ainsi que leurs coûts de production.

Contact : Sébastien FUCHS - Conseiller en maraîchage et légumes secs

PLANETE Légumes Fleurs et Plantes

s.fuchs@planete-lfp.fr - 07 62 49 02 22

Du champ à la biodiversité : les effets non intentionnels des pratiques agricoles.

Lancé il y a plus de dix ans, le réseau national de biovigilance « 500 ENI » suit chaque année l'évolution de la biodiversité sur 500 parcelles agricoles à travers la France, dont 65 dans le Grand Est. L'objectif est de repérer les effets non intentionnels des pratiques agricoles sur la faune et la flore.

Dans le cadre du plan Ecophyto, la France mène un vaste programme de Surveillance Biologique du Territoire (SBT) dont l'un des axes est chargé de mesurer les effets non intentionnels (ENI) des pratiques agricoles sur la biodiversité depuis 2012. L'objectif est de comprendre comment les interventions humaines, notamment l'usage de produits phytosanitaires et les itinéraires techniques, influencent la faune et la flore sauvages.

Pour cela, un réseau national de 500 parcelles fixes a été mis en place, réparties entre trois grands types de cultures : les grandes cultures (blé et maïs), le maraîchage et la vigne ; et dont 80 % sont conduite en agriculture conventionnelle et 20 % en biologique.

Le suivi repose sur l'observation de quatre groupes d'espèces considérés comme bio-indicateurs : les vers de terre, les oiseaux, les coléoptères et la flore des bords de champs. Ces organismes ne sont pas directement visés par les produits phytosanitaires mais leur présence et leur abondance permettent d'évaluer la qualité de l'environnement agricole. Les vers de terre, par exemple, jouent un rôle essentiel dans la fertilité des sols en mélangeant les matières organiques et en produisant de l'humus. Leur activité, plus intense au printemps et à l'automne, peut cependant être fortement affectée par les travaux du sol : un labour peut entraîner jusqu'à 25 % de mortalité, et un passage de herse rotative jusqu'à 70 %.

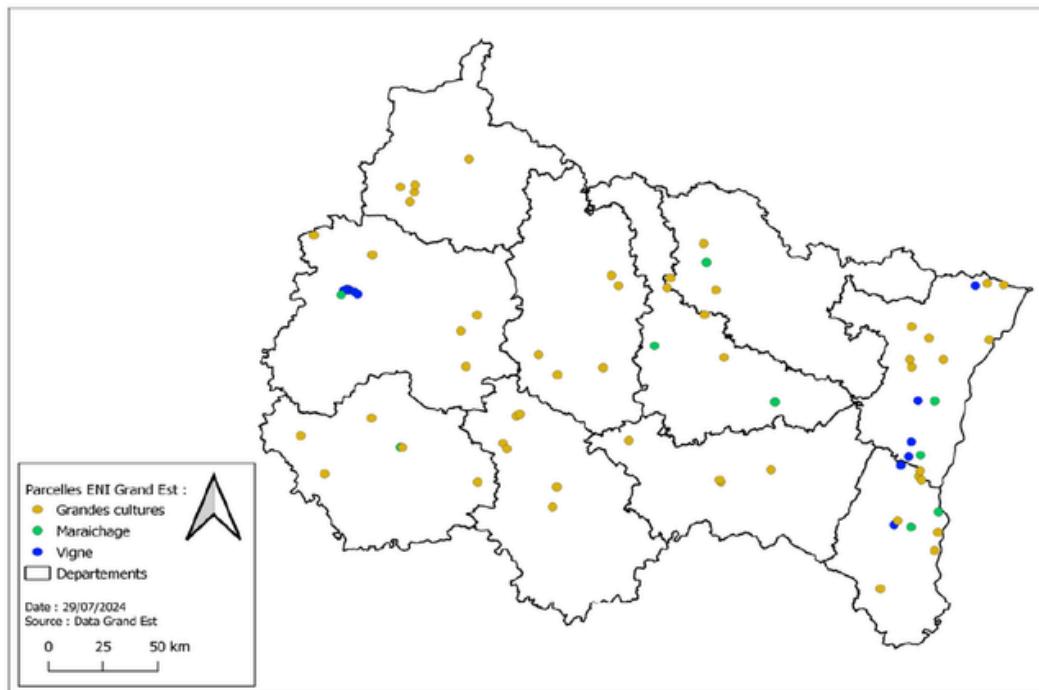
Les données recueillies sur le terrain sont ensuite centralisées par la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL), avec l'appui scientifique du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), de l'INRAE, de l'Université de Rennes et de l'ANSES. Elles font l'objet d'analyses pluriannuelles, qui sont notamment valorisées dans le Bulletin de Santé du Végétal à travers des notes nationales Biodiversité.

Pour plus d'informations sur ce sujet, rendez-vous sur le site
 EcophytoPIC, rubrique « [Réseau 500 ENI – Biovigilance](#) ».

Et en Grand Est ?

Dans la région Grand Est, 65 parcelles sont intégrées au dispositif, ce qui en fait la troisième région française la plus suivie. Le programme y est piloté par la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et mis en œuvre grâce à de nombreux partenaires : FREDON Grand Est, des Chambres départementales d'agriculture et EMC2.

Carte des parcelles du réseau 500 ENI dans le Grand Est



Les résultats recueillis depuis plus de dix ans ont permis la publication de synthèses régionales, de fiches parcelles à destination des agriculteurs impliqués et même de travaux universitaires. Une journée régionale de restitution est également prévue afin de partager ces connaissances avec les professionnels et de valoriser l'engagement des agriculteurs participants, sans lesquels ce réseau d'observation ne pourrait exister.

En somme, la SBT et le réseau ENI contribuent à une meilleure compréhension des interactions entre agriculture et biodiversité, tout en encourageant l'évolution vers des pratiques agricoles plus durables et respectueuses des écosystèmes.

Pour plus d'informations sur les ENI en Grand Est, rendez-vous sur le site de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est, rubrique « [Ecophyto – Les ENI en Grand Est](#) ».

Contact : Joliane BRAILLARD Service Multiperformance et Transitions Agricoles de la Chambre régionale d'agriculture Grand Est
06 09 16 79 32 - joliane.braillard@grandest.chambagri.fr

PHYT'EA GRAND EST

➤ Au-delà de la technique, changer son système de production : l'exemple de l'enseignement agricole.

D'où viennent les changements ?

A travers des productions, des contextes pédoclimatiques et socio-économiques proches, des engagements et une technicité partagés entre les directeur·rice·s (DEA), les 15 exploitations du réseau de l'Enseignement Agricole Public Grand Est, ont mené une transition agroécologique (TAE) de leur système de production. Lorsque les DEA en échangent, une question émerge cependant : pourquoi malgré des contextes proches, nos trajectoires d'exploitation sont si différentes et, les changements réussis chez l'un·e, pas transposables chez l'autre ? quels sont les déterminants des changements menés en faveur de la TAE ?

Plutôt que la comparaison et la compétition, les DEA se sont réunis pour porter un projet collectif visant à répondre à ces questions. Phyt'EA Grand Est est un projet du programme Ecophyto qui a démarré au 1^{er} janvier 2025 et se clôturera en 2027. Ce projet part du principe qu'il doit y avoir des déterminants internes, autres que techniques ou environnementaux qui influencent les réussites de changements. La compréhension de ces déterminants souvent personnels et uniques nous permet de nous unir dans la compréhension et peut-être de débloquer certains freins. Ce faisant, nous serons en mesure de capitaliser sur les trajectoires particulièrement remarquables et d'appuyer sur les déterminants positifs du changement.

Pour ce faire, des enquêtes auprès des DEA ont été menées avec l'appui de l'INRAE ASTER de Mirecourt afin de retracer la trajectoire unique de chaque exploitation et d'en disséquer les changements de manière systémique. Ces 15 enquêtes ont été menées de manière croisée, les DEA ayant été à la fois enquêtés et enquêteurs.

Zoom sur l'exploitation de l'EPLEFPA d'Obernai

A ce titre, nous avons pu par exemple retracer la trajectoire de l'exploitation de l'EPLEFPA d'Obernai. Cette exploitation est diversifiée et, en 2005, elle exploite du houblon de manière performante et rentable.

Bien intégrée dans sa filière locale au Comptoir Agricole, elle subit le coup de tonnerre des années 2005-2007 : leur client principal abandonne 100% du marché. La filière bouillonne alors entre quête de marché, abandon de cultures et diversification. Sur l'exploitation, plus de la moitié des houblonières sont retirées, faute de marché pour les valoriser.

L'année d'après, le Grenelle de l'Environnement, politique d'Etat, encourage fortement les exploitations de l'enseignement agricole à se convertir à l'Agriculture Biologique, une nouvelle contrainte dans ce contexte difficile. En effet, le marché bio du houblon est quasi inexistant à cette époque, le cahier des charges de la culture n'existe même pas. Le DEA choisi alors de voir ces deux contraintes comme synergiques, comme des opportunités pour la santé de ses sols : et si le marché du houblon bio était une perspective ? La conversion entière des 19 ha de houblon commence en 2009 et se termine en 2012. Les premières années, les marges sont très réduites mais, à force et avec l'essor des microbrasseries et de la bière IPA, l'exploitation devient très rentable et solide jusqu'en 2021. Depuis 2021, le marché de la bière bio bat de l'aile et de nouveaux espoirs sont à rechercher ailleurs. Où se trouvera le nouvel Eldorado ?

2005-2012 – La sortie de la crise houblonnière	
Situation initiale	Perte du principal marché du Comptoir Agricole à 50% surfaces houblon arrachées
Changement	Conversion totale de la houblonnière (19 ha) en agriculture biologique
Situation finale	Débouchés difficiles les premières années (70% du houblon bio vendu en conventionnel en 2012) puis progression jusque 2021
Elément déclencheur	Crise de marché + Grenelle de l'Environnement
Obstacles	Marché inexistant Scepticisme voire opposition ambiante Grenelle demande conversion complète d'une exploitation en Alsace
Leviers	Atelier de production indépendant des autres Demande sociétale en hausse pour l'agriculture biologique et développement de l'IPA Négociation et partage du risque de conversion en AB entre exploitations : chaque exploitation convertit un atelier de production

Dans nos prochaines actions, nous allons nous inspirer des trajectoires les plus remarquables pour mobiliser les leviers humains et transformateurs identifiés dans les exploitations ayant des marges de manœuvre. Afin de favoriser l'échange sur l'aspect personnel et unique des trajectoires, une journée d'échange se tiendra à Courcelles-Chaussy au printemps 2027. Nos résultats seront publiés via un recueil de récits agricoles ainsi qu'un rapport technique. A suivre sur nos différents réseaux !

© V. Tisser

Contact : Marceau Habrant – Chargé de projets, Enseignement Agricole Public Grand Est (06.73.59.29.66)
Site : www.campusduvivant-grandest.fr

HORT-IG : un groupe 30 000 engagé pour une horticulture durable et une transmission réussie

Début septembre 2025, ASTREDHOR a fait émerger le groupe 30 000 HORT-IG, réunissant dix professionnels de la filière horticole et pépinière du bassin rhénan. HORT-IG signifie : leviers alternatifs en faveur d'une HORTiculture durable au cœur du bassin Rhénan grâce à la force du collectif et de la transmission InterGénérationnelle. Ce nom montre l'ambition et l'engagement du groupe : activer des méthodes alternatives pour accompagner la transition agroécologique, tout en valorisant la richesse des transmissions entre générations.

Pour atteindre ses deux objectifs — sensibiliser aux transmissions d'exploitations et accompagner l'évolution des pratiques — le groupe 30 000 HORT-IG a mobilisé les étudiants de BTS2 MV du lycée horticole de Wintzenheim. Dans le cadre de leur module «Accompagnement au changement de pratiques», ils ont réalisé un diagnostic DiagAgroEco chez l'un des membres du collectif. Cette démarche leur permet à la fois de comprendre les enjeux d'une passation d'entreprise et d'identifier des leviers alternatifs pour aider l'exploitation à se rapprocher de pratiques plus respectueuses de l'environnement.



*Classe de BTS2 MV
du lycée de Wintzenheim,
chez le système de production de
l'Horti d'Evan*

C'est Evan Drexler, installé à Durmenach depuis 2020, qui a choisi d'ouvrir les portes de son exploitation pour en faire une étude de cas. Il a repris l'entreprise d'horticulture Rucklin, rebaptisée l'Horti d'Evan. Lors de cette reprise, il a bénéficié d'un accompagnement exemplaire : Jean-Louis Rucklin l'a formé durant deux ans, lui offrant un soutien précieux tout au long de la transition.

« Monsieur Rucklin était très présent et j'ai pu lui poser toutes les questions nécessaires. Quand j'avais un doute, je me tournais toujours vers lui », témoigne Evan.

Cette passation a permis au cédant de transférer son entreprise à un repreneur formé et engagé, dans un climat de confiance, évitant ainsi qu'elle ne soit remplacée par un projet de lotissement. En effet, la relation entre les deux parties s'est déroulée de manière claire : Jean Louis Rucklin a été présent pour Evan tout en sachant se retirer progressivement, lui permettant de prendre en main l'ensemble de l'entreprise, de s'approprier ses activités et de faire ses propres choix.

La transition s'est construite progressivement. Le cédant avait anticipé la reprise, s'était informé et préparé son projet. Il a ensuite concrétisé la transmission de son exploitation en partageant ses savoirs et son expérience avec le repreneur, illustrant ainsi les indicateurs mis en place par le groupe 30 000 HORT-IG.

Le 14 novembre, les étudiants ont visité l'Horti d'Evan afin d'affiner le diagnostic : pratiques agroécologiques, fonctionnement technico-économique, gestion des ressources... L'outil DiagAgroEco, présenté en amont par l'animatrice du groupe 30 000 HORT-IG d'ASTREDHOR Est, a guidé l'analyse et permis d'évaluer le niveau d'engagement de l'exploitation dans la transition agro-écologique autour d'un questionnaire, ainsi que son potentiel d'évolution, notamment vers une éventuelle certification HVE.

Les résultats du diagnostic et les pistes d'amélioration seront ensuite restitués à Evan Drexler et à son alternant par les étudiants mi-janvier, sous le regard des deux enseignantes encadrantes et des deux animatrices d'ASTREDHOR Est, dont l'une pilote le groupe 30 000 HORT-IG.



Cette collaboration entre professionnels, étudiants et structure d'appui témoigne de l'esprit du groupe : mobiliser des leviers alternatifs, renforcer le collectif et assurer la transmission des savoirs pour construire l'horticulture durable.

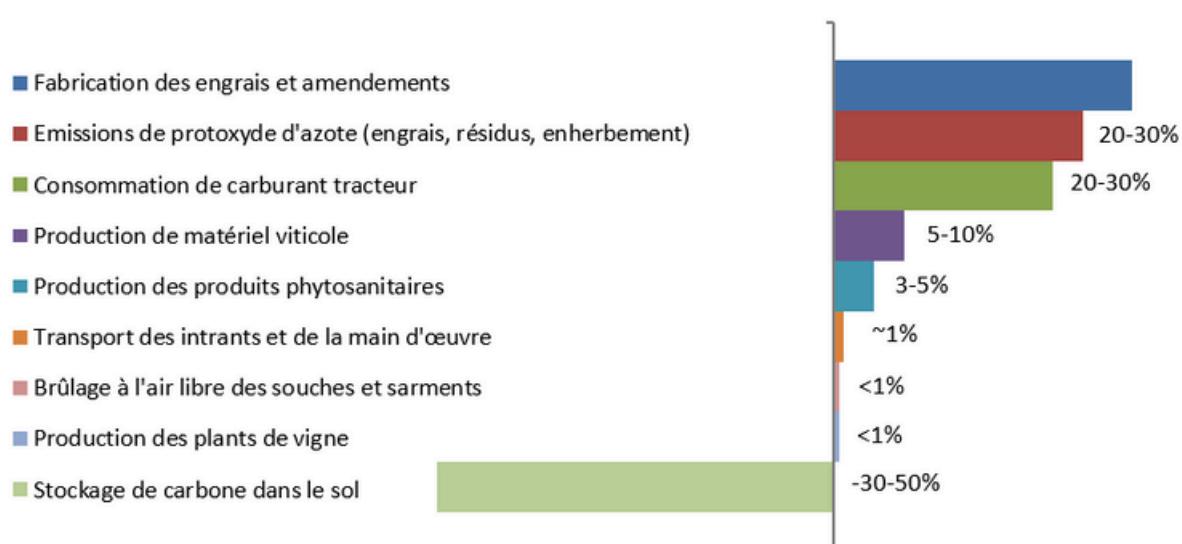
Par ailleurs, grâce aux indicateurs recueillis lors de ce type d'événement, il est possible d'identifier les leviers et obstacles, qui seront synthétisés dans un livrable contenant des clés essentielles pour réussir sa transmission et son installation.

Contact : Ambre MOUTTE RAVERA - Ingénieure conseil en horticulture et pépinière
Tél. 06 46 04 83 11 - ambre.moutte-ravera@astredhor.fr

Empreinte carbone : des leviers simples

Dans le contexte actuel de changement climatique, la gestion des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) est un enjeu important pour les prochaines années.

La Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) vise à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, c'est-à-dire qu'il y aurait autant de tonnes de CO₂ émises que de tonnes stockées. La filière viti-vinicole, qui évolue constamment, doit également suivre la tendance afin de devenir moins émettrice en Gaz à Effet de Serre. Et cela commence dans les vignes, l'itinéraire viticole constituant 15 à 20% de l'empreinte carbone de la filière. Il existe de nombreux leviers sur lesquels agir pour émettre moins de carbone, ou même en stocker davantage. En voici quelques-uns des plus simples et rapides à mettre en œuvre.



Le transport et travaux mécaniques

Le machinisme représente 20 à 30% de l'empreinte carbone d'une exploitation viticole. Pour diminuer ces émissions, l'éco-conduite est le levier le plus simple à utiliser au quotidien, sans investissement pour l'entreprise. La consommation de carburant peut être réduite jusqu'à 20% selon le niveau initial.

Pour y arriver : arrêter systématiquement le moteur lorsque le tracteur est immobilisé. Vérifier et adapter la pression des pneus en fonction du type de sol et des travaux réalisés pour limiter le patinage et améliorer la traction. Sélectionner les outils et équipements les plus appropriés en termes de poids et de puissance selon le type de tâche à effectuer. Si cela est pertinent, utiliser une combinaison d'outils pour un même passage. Utiliser la plage de couple maximale à bas régime pour optimiser la consommation et préserver le moteur. Favoriser un régime de prise de force réduit lorsque cela est possible, pour une efficacité énergétique accrue. Effectuer des opérations de maintenance fréquentes (nettoyage des filtres à air et des radiateurs) pour garantir un fonctionnement optimal. Réaliser les travaux tôt le matin limite l'utilisation de la climatisation.



[Liens vers la fiche technique carbone - machinisme](#)

La fertilisation et l'enherbement

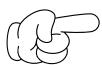
Les engrains minéraux azotés sont produits à partir d'ammoniac selon plusieurs procédés industriels émettant du CO₂ et du N₂O.

Les engrains organiques regroupent une grande diversité de matières animales riches en azote (fumier, guano, lisier, etc.), souvent associées à des matières végétales (résidus de culture, etc.). Le carbone est alors sous forme labile, avec une libération plus rapide que les compost. La fertilité biologique est recherchée. Dans ce cas, il y a peu de stockage de carbone.

Les amendements organiques comme le compost sont une forme stable de carbone, avec une libération lente des éléments nutritifs. La fertilité physique du sol est recherchée. La fabrication d'un compost de déchets verts est moins émettrice en GES que celle d'un compost de fumier.

Ainsi, afin de limiter ces émissions et favoriser le stockage de carbone, plusieurs gestes sont possibles : choisir des fertilisants produits localement avec des ressources renouvelables, éviter les apports par temps trop humide (il est cependant préférable d'épandre l'azote ammoniacal ou uréique avant une pluie), enfouir rapidement les matières organiques (quelques centimètres), semer un engrais vert sur un compost permet de capter les nitrates résiduels. Il est bien entendu nécessaire de raisonner les apports d'azote avec une stratégie globale, en fonction des objectifs de rendement et la vigueur de la parcelle.

L'enherbement fait également partie de la stratégie de gestion de vigueur et fertilisation, et doit être adapté à la parcelle. Il présente de nombreux avantages régulièrement mis en avant comme la limitation de l'érosion, l'augmentation de la matière organique et de la biodiversité, la diminution des travaux mécaniques et des herbicides, etc. L'enherbement en plein permettrait de stocker environ 182 kg/ha/an de carbone dans les sols, soit un trajet de 1517km en voiture ! Cet enherbement doit toujours être raisonné à la parcelle en fonction de la vigueur et de la sensibilité au stress hydrique.



[Liens vers la fiche technique carbone - enherbement](#)

[Liens vers la fiche technique carbone - fertilisant](#)

Ces leviers ont été étudiés et synthétisés en collaboration avec Coralie Krumb, Paul Gié et Aloyse Machabert, étudiants de la Licence Professionnelle Valorisation des Agrosciences, parcours Vins d'Avenir de l'UHA de Colmar.

Contact : Marianne GRUNENWALD - Conseillère spécialisée en viticulture, Service Filières Végétales, Chambre d'agriculture d'Alsace
marianne.grunenwald@alsace.chambagri.fr

Tél : 06 04 67 80 26

La silphie : KESACO

Dans le cadre du réseau DEPHY des Ardennes, la silphie perfoliée offre une alternative innovante pour réduire les intrants et préserver la qualité de l'eau. Plante vivace, mellifère et valorisable en méthanisation ou fourrage, elle contribue à des systèmes plus économiques et résilients.



Témoignage de Thomas BRICAU – Membre du réseau DEPHY des Ardennes

Thomas BRICAU, agriculteur engagé dans le réseau DEPHY Ardennes, partage son retour d'expérience sur la culture de la silphie, une plante pérenne aux multiples atouts agronomiques et écologiques.

« La silphie présente de nombreux avantages. Elle ne nécessite ni travail du sol, ni réimplantation annuelle, ce qui réduit considérablement les interventions mécaniques et les charges de travail sur le long terme, notamment en comparaison avec une culture de maïs. Aucun produit phytosanitaire n'est utilisé. Elle est très appétente pour les bovins, et constitue une ressource alimentaire pour les pollinisateurs en été. Une silphie bien implantée offre une sécurité face aux années sèches, grâce à une tolérance plus élevée que le maïs. Presque aucun ravageur, y compris les oiseaux ne s'attaque à la silphie. Quelques dégâts de sangliers sont à déplorer, bien que ceux-ci soient surtout liés à leur besoin de se cacher, sans véritable consommation de la plante.

Sur le plan agronomique, je réalise des apports de digestat à hauteur de 30 m³/ha/an, et j'insiste sur l'importance d'un apport complémentaire de 1 t/ha/an de CaO car cette culture a tendance à acidifier le sol.

L'un des freins majeurs reste le coût initial élevé, notamment pour l'achat des semences et l'implantation, qui représente une avance financière importante. De plus, le rendement reste inférieur à celui du maïs ensilage.

Concernant les difficultés rencontrées au fil des années, j'ai observé un salissement croissant des parcelles, lié à des zones de sol non couvertes par la culture qui se sont étendues. Les bordures sont particulièrement touchées et la silphie n'a pas réussi à reprendre le dessus sur les adventices. La récolte s'avère complexe, les tiges de silphie s'entremêlant entre elles et avec les adventices.



L'idéal est d'être bien équipé, notamment d'une coupe directe (faucheuse) sur l'ensileuse pour garantir de bonnes conditions de récolte. Il faut savoir également qu'il est possible de faire de la semence. Pour cela, il faut attendre que la silphie soit bien à maturité. Les fleurs ont laissé la place aux graines. Lors de la récolte avec l'ensileuse, on peut récupérer sur l'outil toutes les graines qui sont restées dessus. Généralement, il y en a des milliers et elles germent (test réalisé). Sachant que le coût principal est la semence, cela permet de semer ou ressemer d'autres parcelles à moindre frais.

J'insiste également sur le fait que la réussite de cette culture repose sur une grande technicité. Il ne faut pas rater le semis. Une bonne implantation est la clé pour bénéficier pleinement des atouts de la silphie. »



Découvrez dans [cette plaquette](#) les clés pour réussir son implantation et optimiser ses bénéfices agronomiques et environnementaux.

Contact : Sarah Bocahut - Conseillère Captages et DEPHY, Chambre d'agriculture des Ardennes

sarah.bocahut@ardennes.chambagri.fr

Tél : 06 23 38 78 45



N'oubliez pas notre page Facebook afin de ne pas manquer nos actualités !



Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office français de la Biodiversité.

Copyright © 2025, Tous droits réservés.

Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est, LAXOU 54520 - Tél : 03 83 96 80 60 -
echo.phyto@grandest.chambagri.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir de communication de notre part, envoyez un mail à l'adresse ci-dessus afin de vous désabonner.